

Internet : Sécurité des banques en ligne, le mythe !

Internet

Posté par : JulieM

Publié le : 13/2/2012 11:30:00

Derrière la technologie et le produit ; Le point de vue de l'expert avec **Network Computing**. Cette master class a été organisée en partenariat avec **ActivIdentity**, passons au crible **deux mythes relatifs à la sécurité des banques en ligne** et démontrons que les notions de service et de préférences utilisateurs s'inscrivent au cœur d'une politique de sécurité efficace.

Deux mythes relatifs à la sécurité des banques en ligne, des notions de service et de préférences utilisateurs qui s'inscrivent au cœur d'une politique de sécurité efficace.

Mythe N°1 : une politique de sécurité en ligne renforce incommode les utilisateurs et est source de mauvaises expériences pour eux.

Les banques appliquant les politiques de sécurité les plus strictes disposent d'une meilleure capacité à satisfaire leurs clients et peuvent proposer plus de services que leurs concurrents moins fiables en la matière. Prenons l'exemple de cette banque, qui a lancé son service en ligne en appliquant dès le départ une authentification forte bi-facteurs basée sur un OTP (One-Time Password) pour chaque connexion : rapidement, elle a atteint 2,5 millions d'utilisateurs en ligne, malgré un processus de connexion basé sur un protocole «*difficile/réponse*».



Travailler des systèmes en ligne qui soient à la fois riches en fonctionnalités, fiables du point de vue de la sécurité et pratiques pour les clients : voici le challenge auquel sont confrontés les institutions financières. Aussi, le fait d'offrir aux utilisateurs la possibilité de choisir leurs options de sécurité améliore la fidélisation, comme illustrent les exemples suivants.

☛ **En fonction de l'utilisation qu'il entend faire du service**, le client doit pouvoir choisir sa méthode d'authentification favorite lorsqu'il se connecte. En effet, un mot de passe pourra suffire pour visualiser le statut de ses différents comptes et réaliser un virement interne entre ces derniers.

☛ **Pour plus de praticité**, il convient également de permettre au client de configurer lui-même ses critères de sécurité selon ses usages. Lorsqu'il est connecté suivant une

m thode d'authentification forte, via un OTP (One-Time Password) ou un message SMS, il doit  tre possible de r initialiser le mot de passe ou bien d'activer / de d sactiver totalement l'acc s.

  Afin d'autoriser le client   se connecter depuis le terminal de son choix, une banque en ligne proposera des applications d di es aux t l phones mobiles et aux tablettes. Cependant, l'utilisation du navigateur Web int gr    ce type d' quipement n'est g n ralement pas une bonne option. Mieux vaut concevoir ces applications en prenant en compte les questions de s curit , tout en restant attentif   leur compatibilit  avec la politique de s curit  et les  quipements d'authentification de l'entreprise. De cette mani re, quels que soient le terminal ou l'application utilis s, l'internaute aura acc s   un service de qualit  constante dans un environnement familier et fiable.

  Certains clients souhaitent obtenir leurs identifiants en se rendant directement dans leur agence, tandis que d'autres pr f reront que tout soit g r  par t l phone. Quant aux plus connaisseurs, ils voudront parfois utiliser leur t l phone mobile en guise d'OTP. Laissez-leur le choix.

Mythe N 2 : l'acc s   tout service doit, d s les premi res  tapes,  tre prot g  par les mesures de s curit  les plus fortes.

L'augmentation du niveau de s curit  doit  tre li e au caract re sensible des transactions r alis es. En effet, si la connexion   un compte en ligne peut  tre prot g e via une authentification par un simple mot de passe, l'acc s   des virements requiert plus de rigueur. Inspirez-vous des meilleures pratiques pr sent es ci-apr s.

  Rendez les choses aussi faciles que possible. Par exemple, pour valider une transaction, n'exigez une signature que si l'argent est vir  vers des comptes ext rieurs. Autorisez  galement les transactions en diff r , que ce soit pour un paiement, un virement ou toute autre op ration n cessitant une signature.

  Pour effectuer la signature, ayez recours   une technologie s curis e, mais adapt e au niveau de risque. Les cartes   puce, les tokens mat riels ou logiciels et les messages SMS sont autant de moyens de proc der   la signature  lectronique. Toutefois, pour permettre   un client de se connecter et de r aliser des op rations en ligne, une banque se contentera de lui demander un identifiant de s curit  fort. De plus, l'utilisateur devra pouvoir choisir, sans  tre contraint, d'utiliser plusieurs identifiants.

  Les  l ments valid s par la signature  lectronique doivent  tre clairement identifiables. Cela est particuli rement important aujourd'hui, en raison des r centes attaques dont ont  t  victimes certains des fournisseurs de certificats comptant parmi les plus fiables et du piratage des m canismes li s aux protocoles de s curisation (SSL/TLS) utilis s par les navigateurs Web. Par exemple, dans le cas d'un virement de 500   mis le 3 d cembre par le compte 12345678 vers le compte 87654321, les donn es relatives   la transaction peuvent  tre r unies dans un sous-groupe, qui sera crypt  (sign   lectroniquement) par le client, en utilisant un identifiant de s curit  fort. Si l'on a recours   un OTP, le nombre 5008321312 (500  tant le montant, 8 le dernier chiffre du compte  metteur, 321 les trois derniers chiffres du compte destinataire et 312 la date de la transaction) sera enregistr  dans le token d di  au cryptage. Ce dernier retournera ensuite une version crypt e de ce num ro qui, une fois enregistr  par le site Internet de la banque, sera valid  par son syst me comme  tant la seule autre entit    avoir acc s   la m me cl  de cryptage.

Si la fiabilit  ne peut  tre compromise, appliquer les meilleurs niveaux de s curit  ne signifie pas n cessairement que l'on appauvrit l'exp rience utilisateur. En r alit , en offrant

un certain niveau de contrôle. À l'usage de l'internaute, il est même possible d'obtenir de meilleurs résultats.